

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Avis Favorable Enquête Publique

De : thierry richard <thierry.richard37@sfr.fr>

Date : 22/02/2024 12:05

Pour : pref-solaire-chasseneuil-les-chomes@charente.gouv.fr, Bileitzuk Gaston
<gaston.bileitzuk@abo-wind.fr>

Ce projet agri-photovoltaïque avec l'intégration de pâturages pour des ovins est une initiative remarquable qui mérite une considération enthousiaste l'enquête publique.

En premier lieu, cette proposition incarne une synergie innovante entre l'agriculture, la production d'énergie renouvelable et la préservation du bien-être animal. En permettant le pâturage des moutons sous les panneaux solaires, le projet démontre un double avantage : la génération d'électricité propre et l'utilisation efficace des terres agricoles, favorisant ainsi une cohabitation harmonieuse entre l'énergie renouvelable et l'activité agricole traditionnelle.

Sur le plan environnemental, l'installation de panneaux solaires contribue de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, renforçant ainsi l'engagement de la région en faveur de la lutte contre le changement climatique. Cette approche alignée sur les objectifs de la transition énergétique offre une alternative durable et représente une étape cruciale vers une économie à faible émission de carbone.

En conclusion, nous soutenons ce projet qui représente un investissement dans un avenir écologique et prospère.

Cordialement

Thierry Richard

Sujet : [INTERNET] projet Photovoltaïque chasseneuil-sur Bonnieure

De : "Cle Asso" <cle.asso@sfr.fr>

Date : 22/02/2024 16:03

Pour : <pref-solaire-chasseneuil-les-chomes@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à apporter ma contribution et mon opposition à cette enquête publique concernant ce projet Photovoltaïque.

En effet, en Charente, nous avons de nombreuses carrières désaffectées où j'estime qu'il serait beaucoup plus raisonnable de construire de telles installations, tant pour l'absence de visibilité de de protection des terres agricoles.

Détruire des terres agricoles, nos terres nourricières, est scandaleux et cette ineptie ne tardera pas de se découvrir. Les pratiques pour le Photovoltaïques sont les mêmes que l'éolien par les mêmes acteurs, qui n'ont qu'un objectif leur profit.

Je conçois que l'éleveur soit séduit par les promesses financières du porteur de projet, mais ce sont des terres détruites à tout jamais, où personne ne peut croire que des moutons soient heureux au milieu de ces champs électromagnétiques.

Quel avenir de ces panneaux pour leur recyclage ?

Mettons des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments ou dans des zones inexploitable pour l'agriculture, protégeons nos terres agricoles et l'environnement !

Je vous prie donc de bien vouloir prendre en compte mon opposition à ce projet.

Cordiales salutations

Annie LEONARD

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Projet de Parc agrivoltaïque au sol sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure

De : Antoine BRIE <antoinebrie@abterrassement16.fr>

Date : 22/02/2024 14:49

Pour : pref-solaire-chasseneuil-les-chomes@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je me permet de vous joindre en pièce, notre motivation concernant l'enquête public du projet agrivoltaïque au sol de Chasseneuil sur Bonnieure.

Vous en souhaitant bonne réception

Cordialement

BRIE Antoine

Gérant



ZA du Moulin à Vent
16230 MAINE DE BOIXE
05.45.90.01.07

SIRET: 50360369800039

APE : 4312A

N'hésitez pas à nous retrouver sur notre site Internet :

<https://www.abterrassement-charente.fr/>

— Pièces jointes : —

AB Terrassement_20240222_151353.pdf

145 Ko



PREFECTURE DE LA CHARENTE
7-9 Rue de la Préfecture
16000 ANGOULEME

Maine de boîte, le Jeudi 22/02/2024

Objet : Enquête publique Projet de Parc agrivoltaïque au sol sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'entreprise AB Terrassement est un acteur depuis 2005 dans la construction de projets divers.

Nous intervenons localement dans le domaine des travaux publics.

Ces dernières années, une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie solaire dans ce département

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons

notre soutien au projet de Parc agrivoltaïque au sol sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

AB TERRASSEMENT basées à Maine de boîte16) est susceptibles d'intervenir dans la construction de ce projet. Il pourrait mobiliser 5 personnes pendant 1.5 mois environ sur la réalisation des voiries et terrassements et tranchées.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,

SARL AB TERRASSEMENT
ZA du Moulin à Vent
16230 Maine de Boixe
Tél/Fax : 05 45 90 01 07
Siret : 503 603 698 00039 APE 4312A
Capital Social de 35 000 €